





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-51**

Séance publique du

1 février 2016

**Présidence de Dominique AUGÉY
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160201- lmc180229-DE-1-1
Date de signature : 04/02/2016
Date de réception : jeudi 4 février 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : CARNAVAL 2016 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Le 1 février 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/01/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jules SUSINI, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Danièle BRUNET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Moussa BENKACI, Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Dominique AUGÉY donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Direction de la Culture

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 1 FÉVRIER 2016

RAPPORTEUR : Madame Dominique AUGÉY

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : CARNAVAL 2016 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville a pour ambition de poursuivre le Carnaval, événement culturel populaire, souhaité et apprécié par les aixois et plus largement par les habitants du Pays d'Aix, en définissant chaque année un projet artistique fédérateur.

Depuis quelques années, la Ville d'Aix a initié des partenariats avec des directeurs artistiques ou des compagnies qui donnent à voir aux aixois des spectacles imaginatifs et spectaculaires. Pour cette nouvelle édition qui se déroulera le dimanche 24 avril, un marché artistique et un marché pour assurer la régie technique de l'événement sont en cours d'étude.

La dynamique souhaitée par la Ville privilégie le volet participatif. Aussi, il est demandé à la compagnie d'associer et de réaliser des ateliers avec les centres sociaux, les équipements de proximité aixois et diverses associations locales afin d'impliquer un maximum de personnes.

Un travail en lien très étroit s'effectue également avec le COCA (Comité Officiel des Carnavaliers d'Aix-en-Provence) pour la fabrication des chars et l'Atelier Jasmin, association d'Insertion par l'Activité Économique pour la réalisation des costumes. Ainsi, en 2015, ces deux structures ont réalisé respectivement quatre chars et près de 800 costumes.

Afin de permettre le bon déroulement de cet événement, la Ville se propose de verser une première subvention aux associations impliquées présentées dans le tableau ci-joint.

N° tiers	Association	Dotation 2014 (ou mandaté fin 2013)	Dotation 2015 (ou mandaté fin 2014)	Proposition
----------	-------------	--	--	-------------

		au titre de 2014)	au titre de 2015)	2016
37072	Comité Officiel du Carnaval d'Aix	20 000	10 000	10 000
50044	Atelier Jasmin	6 500	15 000	10 000
TOTAL		26 500	25 000	20 000

Tableau présenté en euros

C'est pourquoi, je vous demande, Mes chers Collègues, de bien vouloir:

- ATTRIBUER** à l'association « Comité Officiel du Carnaval d'Aix » une subvention d'un montant de **10 000 euros** ;
- ATTRIBUER** à l'association « Atelier Jasmin » une subvention d'un montant de **10 000 euros** ;
- DIRE** que ces dépenses seront imputées au chapitre 33 – 6574 – 923 / 2466 qui présente les disponibilités suffisantes ;

Présents et représentés	: 50
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Dominique AUGÉY, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reine Merger', with a long horizontal stroke extending to the right.